



**CONSEIL GENERAL
DE LA MARTINIQUE**



**CONSEIL REGIONAL
DE LA MARTINIQUE**

ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA MARTINIQUE SYNTHESE AGENDA 21/SMDE

Elaborer ensemble un projet commun pour la Martinique, telle est l'ambition du Schéma Martiniquais de Développement Economique et de l'Agenda 21. Dans les deux cas, ces démarches ont fait l'objet de larges procédures de concertation associant élus, représentants d'associations, acteurs économiques et sociaux, et autres citoyens.

Dans un monde globalisé en constante mutation, où les bouleversements économiques et commerciaux s'accompagnent de dérèglements climatiques, de défis démographiques, migratoires et environnementaux..., il est apparu nécessaire de concevoir un Projet de Développement Durable. Il est en effet aujourd'hui indispensable de se donner les moyens de lutter plus efficacement contre notre mal développement et de faire face aux grands enjeux du 21^e siècle.

L'analyse de ces deux Projets fait ressortir quatre ambitions politiques communes :

- Ambition 1 : renforcer le lien sociétal en mettant l'Être Humain au cœur du Projet
- Ambition 2 : favoriser l'aménagement équilibré et concerté du Territoire
- Ambition 3 : s'ouvrir à l'international pour participer à sa dynamique
- Ambition 4 : se mettre en capacité de s'adapter au changement

Ambition 1 : Renforcer le lien sociétal en mettant l'Être Humain au cœur du Projet

Renforcer le lien sociétal autour de toutes les composantes de la Société reste la priorité.

Il s'agit à terme, en favorisant l'émergence d'activités créatrices d'emplois sur l'ensemble du Territoire, de créer les conditions pour permettre aux Hommes et aux Femmes d'occuper toute leur place dans la Société.

Cette priorité est essentielle quand une certaine frange de la population ne bénéficie pas pleinement des fruits de la croissance (17% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté), et subit souvent l'engrenage de chômage-pauvreté-exclusion.

Renforcer le socle sociétal pour rompre la spirale de l'exclusion devient alors une exigence. Des passerelles d'intégration économique devront donc être imaginées pour toucher les populations les plus isolées, les plus fragilisées ou les plus exposées à la marginalisation. Ces passerelles devront permettre d'accompagner la mise en place de structures intergénérationnelles, de mettre les jeunes dans une dynamique de projet, d'élaborer les modalités pour permettre à la femme de choisir sa place dans la société.

Renforcer le socle sociétal autour des valeurs culturelles est également une priorité au moment où l'ouverture de la Martinique sur l'extérieur, dans un contexte d'uniformité médiatique, s'est traduite progressivement par l'altération des valeurs et de la culture martiniquaise.

La valorisation de l'héritage culturel apparaît dès lors comme un élément devant faire partie intégrante de la politique éducative, pour garantir une meilleure appropriation des réalités sociales, culturelles, écologiques, géographiques, historiques.

La politique éducative prend alors une signification fondamentale dans l'ambition partagée de transmettre au Martiniquais des valeurs sociétales susceptibles de le préparer à être Acteur dans son monde et dans le Monde.

Ambition 2 : Favoriser un aménagement équilibré et durable du Territoire

Cette orientation stratégique est subordonnée à une meilleure maîtrise des réseaux stratégiques pour mailler le territoire en interne (transport, énergie, eau), et pour le connecter aux plus grands espaces internationaux (Technologies de l'information et de la Communication). L'objectif est à terme de créer un environnement plus propice au développement d'activités de production.

L'aménagement, souhaité autour de Pôles, vise dorénavant à développer des expertises pour valoriser le patrimoine biologique naturel, en déployant notamment des compétences nouvelles prenant en compte les caractéristiques du milieu ambiant.

- Exploiter les ressources naturelles pour produire de l'énergie,
- Redécouvrir la mer pour étendre le champ des possibilités,
- Diversifier le potentiel des activités liées à l'agriculture
- utiliser la contrainte du risque pour créer des opportunités d'emplois
- valoriser les caractéristiques du milieu ambiant

Autant de possibilités pour créer de nouvelles filières et pour diminuer la dépendance à la mono-activité.

Mais cette ambition pour valoriser nos ressources doit s'envisager dans le cadre qui s'impose désormais à nous de préserver nos ressources patrimoniales : le patrimoine foncier, le patrimoine biologique naturel, le patrimoine culturel, constituent autant de richesses qu'il faut fructifier pour les générations futures.

Ce pacte pour la sauvegarde et la préservation des environnements humains et biophysiques est capital, dans un contexte où les logiques du marché prennent trop souvent le pas sur la prise en considération de l'Humain et la préservation des biens de l'Humanité.

Il est essentiel au moment où le Martiniquais souhaite résolument s'engager dans une dynamique internationale.

Ambition 3 : S'ouvrir à l'international et participer à la dynamique internationale

La tendance à la libéralisation commerciale progressive qui caractérise l'Organisation Mondiale du Commerce s'accompagne de la remise en cause du principe de protection et de dérogation jusque là admis pour accompagner les pays les moins performants. Dans le même temps, on assiste à la raréfaction des sources classiques de financement public.

Désormais, la Martinique doit mobiliser ses intelligences, ses expertises, ses compétences pour réduire sa dépendance à des marchés spécifiques, tout en s'appuyant sur de nouvelles activités compétitives, créatrices de valeurs ajoutées et de richesses.

Le choix de la valorisation des atouts naturels, potentiels énormes pour la recherche, ouvre des nouvelles voies dans cette perspective.

En effet, la situation tropicale, l'insularité, les écosystèmes marins, les caractéristiques géologiques et climatiques, la diversité biologique, qui font de la Martinique un véritable laboratoire, offrent des opportunités multiples.

En mettant l'accent sur des spécialisations dans des thématiques déjà reconnues comme la santé, l'agro-alimentaire, mais aussi dans des thématiques d'avenir telles que la biotechnologie, la gestion des risques..., il convient désormais de créer des Plateformes Scientifiques et Techniques. Véritables interfaces entre les acteurs sur le Territoire, et avec les acteurs des pays de la Caraïbe ou de pays présentant des caractéristiques similaires, ces Plateformes devraient permettre de se mettre en réseau avec les plus grandes équipes internationales.

L'Université et le Monde de la Recherche dans ces conditions, doivent remplir tout leur rôle dans cette nouvelle dynamique de créativité, pour faire de la Martinique une Terre d'expertise

Cette ambition est d'autant plus intéressante à mettre en œuvre, que des enjeux à dimension planétaire, mais aussi en prise directe avec notre pays, comme le réchauffement de la planète, la nouvelle dimension de l'espace maritime mondial (dans le contexte de réduction des gaz à effet de serre et de réduction du trafic aérien), la multiplication des risques naturels associés dorénavant à des risques sanitaires, technologiques, permettront de déployer des diversifications innovantes.

Cette réorientation vers de nouvelles activités doit se doubler d'une nécessaire recherche de la différenciation par la qualité, support d'une politique désormais plus offensive.

Le principe d'évaluation des politiques mises en œuvre pour alimenter cette ambition doit, dans cette perspective être systématisé. La prise en compte des innovations, la recherche d'adaptabilité et de qualité, et la nécessité de mettre en rapport les objectifs et les résultats sont autant de raisons pour justifier ce nouveau mode opératoire.

Le caractère novateur de ces principes dans la stratégie désormais souhaitée suppose la capacité à s'ajuster de manière permanente aux ajustements qui seront imposés par l'environnement international.

Ambition 4 : Se mettre en capacité de s'adapter aux changements

Cette ambition suppose la capacité de maîtriser les leviers pour concevoir et ajuster des outils permettant d'anticiper et d'accompagner au mieux les mutations.

Dans tous les cas, les politiques publiques à mettre en œuvre, ne peuvent être dissociées de la vision stratégique retenue. Elles ne peuvent non plus ignorer les tendances démographiques, économiques, sociétales, environnementales qui caractérisent l'évolution d'un pays.

Elle suppose donc la mise en place d'outils prospectifs et de dispositif de veille permettant d'observer les évolutions internes et internationales (environnementales, technologiques, économiques, financières...) pour mieux orienter les choix stratégiques.

Cette exigence s'impose, au moment où se raréfient les sources financières classiques, pour repenser une politique fiscale, qui mise en cohérence, peut receler des sources non négligeables de mobilisation de fonds publics et privés.

Elle s'impose également, dans un contexte où le taux de chômage reste structurellement élevé. Il faut aujourd'hui élaborer de nouveaux dispositifs, qui pour être efficaces, devront être construits en fonction de la stratégie retenue, en mettant en parallèle, les évolutions observées sur les métiers « jeunes » et « vieillissants », avec les évolutions démographiques et les tendances migratoires.

Cette exigence s'impose aussi, au moment où le respect des exigences environnementales milite en faveur de politiques régulatrices pour mieux gérer les pressions imposées par les nouveaux modes de vie.

La mise en œuvre de ces nouvelles orientations stratégiques suppose la capacité des institutions à maîtriser des leviers de décisions suffisamment déterminants pour peser sur la définition de la nouvelle politique de développement durable envisagée, adaptée aux réalités de la Martinique et aux aspirations du Peuple Martiniquais.

Ces orientations fortes, qui vous sont soumises pour approbation, constituent désormais notre cadre de référence et le socle commun de nos propositions pour engager la concertation avec les instances gouvernementales et européennes.